



Montpellier, le 30 juin 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Elections législatives : les clefs de la parité en Occitanie - 3**

#### **L'Occitanie fait mieux que la moyenne française**

A partir des données fournies par le ministère de l'Intérieur, l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie a évalué la place des femmes d'Occitanie dans la nouvelle Assemblée nationale élue les 12 et 19 juin 2022.

#### **France : la fin de l'embellie ?**

Rappelons que 41,1 % de candidat.es du deuxième tour étaient des femmes. Elles étaient 43 % au premier tour. En 2017, il n'y avait jamais eu avant autant de femmes élues à l'Assemblée nationale : 223 (soit 38,6 %), un record pour la Ve République, notamment dû au mouvement porté par la République en Marche !

Cinq législatures après la promulgation de la loi fondatrice du 6 juin 2000, il faudrait, aujourd'hui encore, 73 femmes de plus pour arriver à la parité. Le déficit se creuse : il n'en manquait « que » 65 en 2017 ! La XVI<sup>e</sup> législature, qui dénombre désormais 37,3 % de députées, sonnerait-elle le glas de l'embellie ?

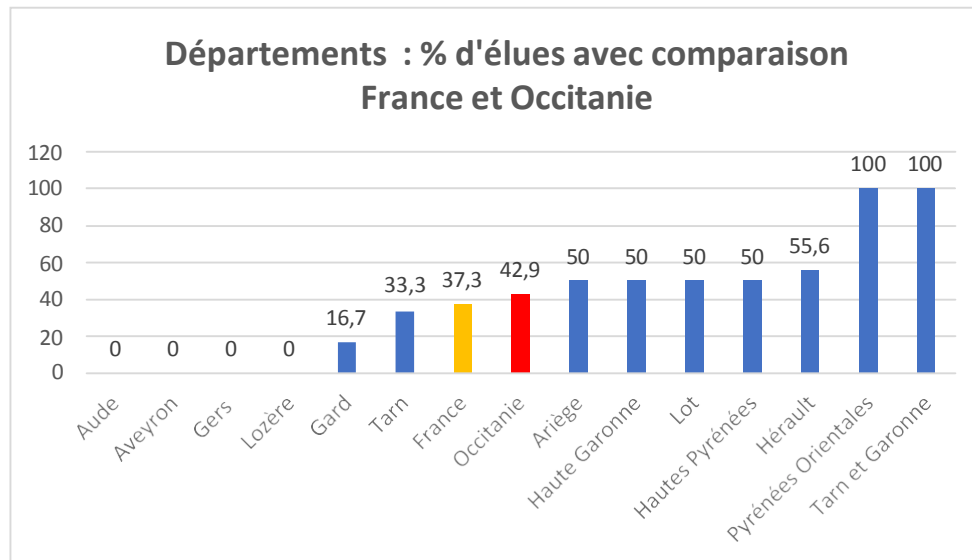
Pour Geneviève Tapié, Présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, « *C'est un risque ! Il s'agit d'un retour aux mauvaises habitudes, rendu possible par la faiblesse de l'arsenal législatif. J'en appelle à une évolution de la loi. La responsabilité en incombe maintenant tant aux 126 femmes démocrates et de progrès élues les 12 et 19 juin qu'à la nouvelle et première française Présidente de l'Assemblée nationale. En « garantissant », plutôt qu'en « favorisant », la parité dans la loi, on évitera de laisser la représentation paritaire des femmes à l'appréciation du seul « fait du Prince » ou aux mains de l'unique volonté des partis et groupements politiques. La démocratie aura tout à y gagner.* »

#### **Occitanie : 42,9 % de députées**

De son côté, la Région Occitanie atteint un résultat tout à fait honorable, puisqu'elle élit un pourcentage de femmes supérieur à celui de la France entière (42,9 % contre 37,3 %). Elle confirme son avance de 2017. Les partis et groupements politiques y ont-ils été plus "vertueux" ? Ou influencés par un fait unique en France : la présence, sur le territoire régional, de cinq femmes à la tête de cinq (Ariège, Aude, Gard, Lozère, Pyrénées-Orientales) des treize départements d'une Région, l'Occitanie, elle-même dirigée par une présidente, Carole Delga ?

**Départements : le Tarn-et-Garonne en tête, avec zéro pointé pour l'Aude, l'Aveyron, le Gers et la Lozère.**

Trois de ces quatre départements, l'Aude, l'Aveyron et le Gers, qui n'élisent aucune députée, ont carrément zappé la parité ; la Lozère ne dénombrant qu'un seul siège bénéficie du doute.



Sources : Ministère de l'intérieur, Le Monde juin 2022.

A l'autre bout du spectre, au palmarès de la "vertu", on pourrait distinguer le Tarn-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales qui ne laissent aucune place aux hommes en faisant le choix de n'élire que des femmes. Ceci, contrairement à l'Ariège, la Haute-Garonne, le Lot, les Hautes Pyrénées (50 % de députées) et l'Hérault (55,6 % de députées) qui remplissent le contrat de l'égalité de représentation à l'Assemblée nationale. Là où se prennent en démocratie les décisions qui changent la vie des gens.

Par rapport à 2017 le Gers (0 députée contre la parité en 2017) et l'Aude (0 députée contre deux tiers en 2017) accusent un recul foudroyant de leur représentation féminine, suivis du Gard et de l'Aveyron (0 députée contre un tiers en 2017) ; le Tarn (un tiers) se maintient à son niveau. L'embellie vient de la Haute-Garonne et de l'Hérault, forts de leurs nombreuses circonscriptions. Ces deux départements progressent de 10 points. Les Pyrénées-Orientales raflent quatre sièges, au bénéfice de quatre adjointes au maire (RN) de Perpignan.

**Partis : NUPES (NUP) en premier, Ensemble ! Majorité présidentielle, (ENS) dernier.**

Au palmarès des partis, Ensemble ! Majorité présidentielle accuse une sérieuse régression. Il avait présenté 50 % de candidates au deuxième tour, confirmant ainsi une avance acquise en 2017 : la République en Marche (LREM) avait alors affiché, dans la France entière, une parité de candidatures femmes hommes et elle s'était assurée que les candidates se présentent dans des circonscriptions gagnables. Ce qui n'a pas été toujours le cas cette fois-ci, comme dans l'Aude où ses deux sortantes ont été balayées par l'extrême droite.

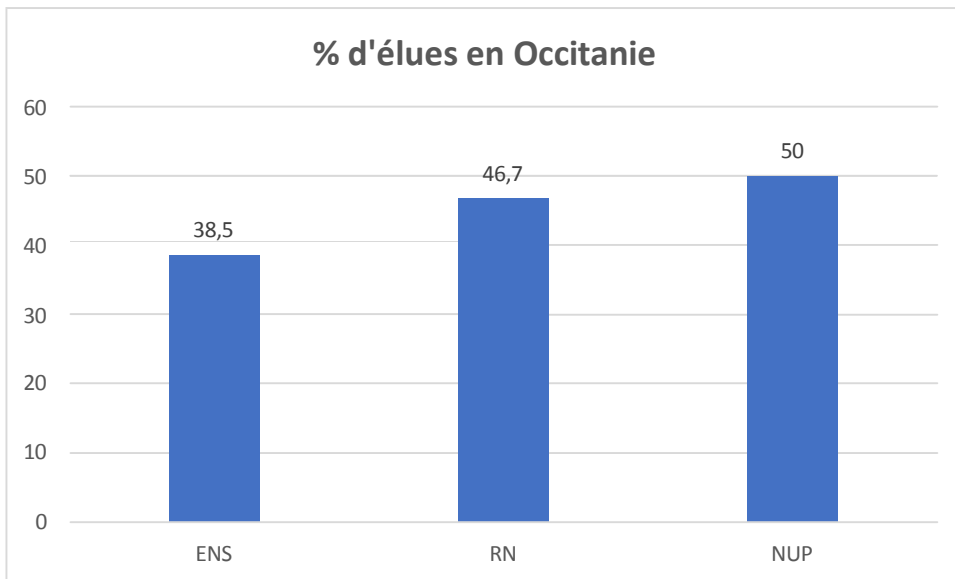
La coalition de Gauche NUPES (NUP) l'emporte avec 50 % d'élues et 8 sièges pour les femmes : 6 sièges pour la France Insoumise (NUP LFI) ; 1 siège pour le Parti socialiste (NUP SOC) et 1 siège pour les Verts (NUP EELV).

La modicité de la performance du Parti socialiste devrait conduire à nuancer un résultat en

pourcentage (50 %) en trompe-l'œil, si l'heureuse - et seule élue d'Occitanie - Valérie Rabault (Tarn-et-Garonne), n'avait comblé ce lourd déficit en remportant le poste de Première vice-présidente de l'Assemblée nationale.

A l'extrême droite, les femmes occupent 9 sièges dont 8 (46,7 %) pour le Rassemblement national (RN) ; un poste de députée revenant, à Béziers, à une candidate Divers extrême droite (EXTD).

Le RN semble avoir bénéficié, par rapport à la gauche et surtout à Ensemble ! Majorité présidentielle, d'un large effet d'entraînement du scrutin qui a bénéficié au deuxième tour, en Occitanie comme en France, à de nombreuses candidates dont la victoire n'était pas forcément préjugée par les états-majors.



Sources : Ministère de l'intérieur, Le Monde juin 2022

Contact: Geneviève Tapié [emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr](mailto:emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr)